

L'avis de Mylène Goux, responsable de l'unité territoriale de la Loire à l'Office national des forêts.

« Entretenir le principe de multifonctionnalité »



>> Quelles sont les particularités de la forêt ligérienne ?

La Loire compte 130 000 hectares de forêt, soit 27 % de la superficie totale du département. C'est quasiment l'équivalent de la surface agricole. Cette forêt, répartie de façon égale sur le territoire, est à 95 % privée et à 75 % résineuses.

Le sapin pectiné, ou sapin blanc, est l'essence la plus répandue. On trouve également du pin sylvestre, de l'épicéa et, plus récemment, du Douglas. Mais il y a aussi quelques essences dites feuillues, notamment du peuplier, du chêne et du hêtre.

Majoritairement privée, l'ONF gère seulement 5 % de cette forêt, ce qui appartient au domaine public. En ça, le contexte forestier de la Loire est particulier, et ce, pour des raisons historiques.

>> Estimez-vous que cette forêt est suffisamment exploitée ?

Elle ne l'est pas, entre-autre parce qu'elle très morcelée. Les 50 000 propriétaires privés se partagent des petites parcelles, avec les problèmes de gestion que ça implique. Puis il y a une méconnaissance de ce qu'on peut faire d'une parcelle forestière. Pour certains, c'est juste un patrimoine familial qu'il faut conserver. C'est là toute l'ambiguïté de la France qui importe du bois car c'est une ressource déficitaire, alors que les forêts sont sous-exploitées.

>> Selon vous, quelle est la meilleure façon de gérer cette forêt ?

Sur le domaine public, nous appliquons un plan de gestion durable bien défini. Nous laissons 5 % de chaque propriété en non-gestion afin de favoriser l'évolution naturelle qui permet une régénération systématique des arbres. Le bois des collectivités est vendu chaque année, ça représente un volume de 25 000 m³ de bois par an, soit 10 % du volume total du département. Pour les propriétaires privés, élaborer un plan de gestion propre à chaque parcelle est désormais obligatoire. Mais l'important, c'est de continuer à entretenir le principe de multifonctionnalité de la forêt. Pour qu'elle ne devienne pas, un lieu de plantation et de production de masse comme on peut le voir dans certains pays nordiques par exemple.

La forêt doit continuer de remplir ses fonctions : produire du bois de qualité, rester un lieu de loisirs et un terrain de protection pour la qualité des eaux et contre l'érosion des sols.

